

**Nicole Disclyn**

39 avenue Edmond Grasset

17690 Angoulins

Email : [ndisclyn@gmail.com](mailto:ndisclyn@gmail.com)

**Communauté d'Agglomération Bergeracoise**

**Service Urbanisme**

Domaine de La Tour

24112 Bergerac Cedex

Angoulins, le 12 mars 2024

**Objet : Demande de déclassement d'une parcelle dans le cadre de la modification du PLUi de la CAB**

Madame, Monsieur,

Je suis propriétaire de la parcelle n° CK 152 (détail en annexes), située sur la commune de Bergerac au lieu-dit Rivière-Nord au niveau du 56 chemin du Pont Robert, qui a été créée dans le cadre de la division d'une propriété familiale lors d'une donation-partage réalisée en 1993. Il s'agissait d'un terrain à bâtir destiné à la construction d'une habitation au moment de ma retraite, afin de me permettre de revenir habiter dans ma commune natale à proximité de ma famille. Ce terrain a été déclassé en terrain agricole dans le cadre du PLUi adopté le 13/01/2020 et entré en vigueur le 18/02/2020. Je n'habite pas sur place et je n'ai à aucun moment été informée de ce changement de destination, alors que mes coordonnées sont renseignées sur l'acte de propriété et connues du Service des Impôts de Bergerac. Je l'ai découvert récemment en me renseignant sur les démarches à effectuer pour faire construire. Je n'ai par ailleurs aucune idée de ce qui a motivé cette décision de déclassement et suis intéressée par cette information.

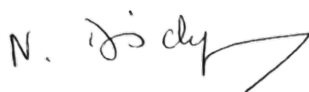
Le terrain est en jachère depuis de nombreuses années et sa superficie d'environ 6 000 m<sup>2</sup> ne peut pas le destiner à une activité agricole. Par ailleurs, la parcelle est située en plein milieu d'une zone déjà urbanisée (zone UC). Plusieurs habitations jouxtent la parcelle et l'ensemble des réseaux nécessaires (eau, assainissement, électricité et voirie) sont présents pour desservir une nouvelle construction. Ce terrain correspond donc à la définition de la zone urbaine posée par l'[article R. 151-18 du code de l'urbanisme](#). Le projet, qui consiste à végétaliser le terrain et y implanter une maison, est en phase avec le développement communal et aurait un impact positif sur l'environnement, en favorisant la biodiversité, grâce à la création d'espaces verts et la construction d'une maison respectant la RE 2020.

Par conséquent, je demande une révision de la décision de déclasser ce terrain constructible en terrain agricole, afin qu'il soit de nouveau constructible et classé en zone UC.

Je vous remercie par avance pour l'étude de ma demande, et

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Nicole Disclyn



# Annexes

## Détail de la parcelle

<b>Parcelle : 24037 000 CK 152</b>	
<b>Commune</b>	Bergerac
<b>Contenance cadastrale</b>	61 a 92 ca
<b>Arpentée</b>	Non

## Plan de situation

**LOCALISER** | **DONNÉES** | **ANNUAIRE**

**Adresse**  
Riviere-nord 24100 Bergerac

**Commune**  
Saisir une commune

Préfixe    Section    Numéro

RECHERCHER

Géofoncier PUBLIC

100 m  
Echelle : 1/3 191

Source : [Géofoncier : Le portail n°1 de l'information foncière \(geofoncier.fr\)](http://geofoncier.fr)